

1 NF&A2P : pourquoi, comment ?

Un système de sécurité contre l'intrusion, c'est :

- Une centrale d'alarme assurant la gestion des alarmes
- Des organes de commande pour l'utilisateur (claviers, émetteurs,...)
- Un transmetteur téléphonique vocal ou digital, parfois intégré à la centrale d'alarme, créant le lien avec l'intervenant extérieur
- Des équipements de détection avec pour fonction de signaler à la centrale d'alarme la présence d'intrus (détecteurs volumétriques intérieurs, détecteurs périmétriques ou périphériques)
- Des équipements de signalisation sonores ou lumineux

Un système composé de matériels certifiés NF&A2P, c'est la garantie d'un fonctionnement fiable et efficace en totale conformité avec les normes fonctionnelles.

NF&A2P : l'association de 2 marques et de 2 organismes certificateurs

Pour certifier les matériels de sécurité électronique contre l'intrusion et le vol, l'ensemble des acteurs du marché, et notamment les fabricants regroupés au sein du GIMALARME, ont choisi d'utiliser des marques crédibles et reconnues : la marque NF, connue du plus grand nombre et délivrée par AFNOR CERTIFICATION et son réseau, associée à la marque A2P, marque reconnue par la profession de l'assurance et délivrée par le CNPP. Le tout pour créer NF&A2P. La gestion de cette certification est confiée au CNMIS SAS.



Une certification pour l'ensemble des matériels de sécurité électronique

NF&A2P s'applique à l'ensemble des matériels de sécurité électronique hors incendie : alarme intrusion (centrales d'alarme, transmetteurs, détecteurs), contrôle d'accès (lecteurs, contrôleurs, systèmes) et vidéosurveillance (caméras, moniteurs, systèmes). Pour les deux dernières familles, le processus est en cours.

NF&A2P implique que les matériels répondent à des normes (françaises ou européennes transposées) ou à des référentiels techniques spécifiques qui définissent leur aptitude à l'emploi. Les fabricants contrôlent en permanence leur production et font eux-mêmes l'objet d'une validation de ces contrôles par un organisme tierce partie.

A chaque niveau de risque un matériel adapté

Selon leur destination (habitation, entreprise, commerce, etc...) et l'importance des valeurs à protéger, les matériels certifiés NF&A2P sont adaptés au niveau de risque identifié. Leur niveau est représenté par des boucliers ; quelques exemples d'applications :

* **Type 1** : 1 bouclier ▼

matériels destinés à être utilisés dans des habitations difficilement accessibles (ex. appartement situé en étage) et/ou sans objet de valeur particulier

* **Type 2** : 2 boucliers ▼▼

matériels destinés à être utilisés dans des petits commerces, des habitations facilement accessibles (maison individuelle, appartement en rez-de-chaussée) et/ou avec des valeurs pouvant être convoitées

* **Type 3** : 3 boucliers ▼▼▼

matériels destinés à être utilisés dans tous types de bâtiments contenant des objets de forte valeur (bijouterie, musée, habitation, industrie,...)

Le matériel marqué de 3 boucliers ▼▼▼ présente le niveau le plus élevé.



2

Choisir NF&A2P : des avantages pour tous

Des matériels fiables, sûrs et efficaces.

NF&A2P, c'est avant tout un symbole de confiance garantissant un niveau de fiabilité maximal. C'est aussi une simplicité et une sécurité d'emploi pour l'utilisateur, la sécurité électrique faisant également l'objet de vérifications.

Une certification reconnue par les professionnels de la sécurité et de l'assurance.

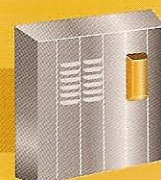
Fruit d'une réflexion commune, NF&A2P associe l'ensemble des professionnels de la sécurité (constructeurs, installateurs, prestataires de services), des utilisateurs (administrations, grands comptes, associations), des prescripteurs (assurance, bureaux d'études), et des organismes de certification et d'évaluation (certificateurs, laboratoires d'essais, organismes d'inspection). NF&A2P est reconnue par tous comme une référence incontournable.

Une composante essentielle pour un service de qualité

NF&A2P est une pièce indispensable dans la qualité de réalisation d'une installation et de service apporté à l'utilisateur, particulier ou professionnel. En outre, le choix d'un matériel NF&A2P laisse le professionnel installateur libre de personnaliser son offre.

Une aide au choix et à la recommandation d'une installation.

Parmi la diversité de matériels présents sur le marché, NF&A2P est une aide au choix en toute connaissance de cause. Les caractéristiques des matériels sont clairement affichées, facilitant ainsi la démarche du professionnel installateur et de l'utilisateur.



● Une réponse simple

NF&A2P apporte une réponse simple à des questions souvent complexes. L'analyse du niveau de risque et le choix du moyen de protection adapté suscitent de nombreuses interrogations chez le professionnel installateur et l'utilisateur. Le rapport qualité/prix est aussi un critère essentiel dans la phase de préconisation comme dans l'acte d'achat.

● Une réponse immédiate

Pour le professionnel installateur et plus globalement les prescripteurs, choisir un matériel certifié, c'est s'éviter une recherche fastidieuse qui vise à vérifier les caractéristiques des matériels, c'est apporter au client un conseil clair, rapide et avisé.

● Une réponse garantie

NF&A2P garantit que les caractéristiques annoncées du produit sont bien respectées : les fonctionnalités des matériels sont contrôlées par un laboratoire d'essais indépendant et des contrôles périodiques de la production sont effectués par un organisme tierce partie.

3

Comment reconnaître les produits et se les procurer ?

● Des produits marqués

Chaque matériel certifié doit impérativement porter le logo **NF** et **a2p** de façon apparente et comporter les informations minimales qui garantissent sa traçabilité (constructeur, modèle, site de production, etc.).

● La liste des fabricants sur internet

Retrouvez la liste complète des matériels certifiés NF&A2P et de leurs fabricants sur www.cnpp.com

● Pour en savoir plus

Consultez les sites internet d'AFNOR CERTIFICATION, du CNPP et du CNMIS SAS.
www.marque-nf.com www.cnmis.org www.cnpp.com www.gimalarme.fr



4

Les partenaires



AFNOR CERTIFICATION

AFNOR CERTIFICATION aide ses clients à choisir ou concevoir des solutions d'évaluation, d'attestation de conformité et de certification adaptées à leurs besoins. Appuyée par son réseau d'organismes mandatés, elle propose une large gamme de certifications volontaires (notamment la marque NF, appliquée aux produits industriels et de consommation, aux services, certifications de systèmes et de compétences) et réglementaire (marquage CE), reconnue dans de nombreux pays.

www.afnor.fr
www.marque-nf.com
certification@afnor.fr

CNPP

Organisme certificateur, le CNPP délivre les marques A2P (produits industriels) et APSAD (services) dans le domaine de la sécurité. Au travers de CNPP-Cert, il s'appuie sur les compétences de ses laboratoires et de ses propres services d'inspection et d'audit technique. Organisme de référence reconnu par la profession de l'assurance, le CNPP a pour objectif la prévention des risques humains, naturels, industriels et technologiques.

www.cnpp.com
certification@cnpp.com

CNMIS

Le CNMIS, fondé il y a 45 ans, a eu très vite pour mission de gérer la certification de conformité aux normes (marque NF) de la plupart des produits de sécurité incendie. Son activité de gestionnaire de certifications dans divers domaines de la sécurité a été étendue aux matériels de sécurité électronique contre l'intrusion courant 2001.

www.cnmis.org
cnmis@cnmis.org

GIMALARME

Gimalarme, fondé depuis plus de 15 ans, est un syndicat professionnel affilié à la FIEEC qui regroupe les constructeurs de matériels de sécurité électronique. Gimalarme œuvre au respect de la qualité, à travers une charte professionnelle, et s'implique dans tous les travaux techniques normatifs et de marketing conduisant à valoriser la profession.

www.gimalarme.fr
gimalarme@gimalarme.fr